

REPRÉSENTATIVITÉ PATRONALE

FEDERREC, VOIX OFFICIELLE DU DIALOGUE SOCIAL DE LA BRANCHE

(Arrêté du 30 octobre 2025 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans la convention collective des industries et du commerce de la récupération (IDCC no 0637) – JORF n° 0263 du 08/11/2025)

FEDERREC, la Fédération professionnelle des entreprises du recyclage, du réemploi et de l'économie circulaire se félicite d'être reconnue de nouveau comme l'organisation de référence, dans le cadre de la mesure d'audience de la représentativité patronale 2025. Cette reconnaissance, valable pour quatre ans, consacre la Fédération comme interlocuteur incontournable du dialogue social dans la branche et son rôle majeur en matière de création de normes conventionnelles, auprès des 1200 entreprises du territoire.

Renforcée dans sa légitimité, FEDERREC poursuivra son engagement pour accompagner la transformation du secteur, promouvoir l'attractivité des métiers et garantir la compétitivité de la filière recyclage, réemploi et économie circulaire.

Dans ce contexte, FEDERREC rappelle la qualité historique du dialogue social, fondée sur des relations de confiance et de respect mutuel avec les organisations syndicales, au service de l'intérêt général de la branche.

« Cette représentativité patronale est la reconnaissance du rôle stratégique de notre Fédération dans la transition écologique et la souveraineté industrielle. FEDERREC continuera à défendre les intérêts des entreprises du recyclage et du réemploi et à promouvoir un modèle économique durable, créateur de valeur et d'emplois. »

François Excoffier, Président de FEDERREC
Serge Ponton, Président de la Commission sociale de FEDERREC

À propos de FEDERREC

FEDERREC est la Fédération Professionnelle du Recyclage, du Réemploi et de l'Économie Circulaire. Elle est régie par le Livre IV, Titre 1^{er} du Code du Travail. Créée en 1945, initialement sous le nom FEDEREC, **pour devenir en 2024 FEDERREC**, elle représente aujourd'hui 35 000 salariés, 1 200 entreprises, soit 2 450 établissements, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de matières premières issues du recyclage. **FEDERREC** est structurée en 12 filières et 8 syndicats régionaux.